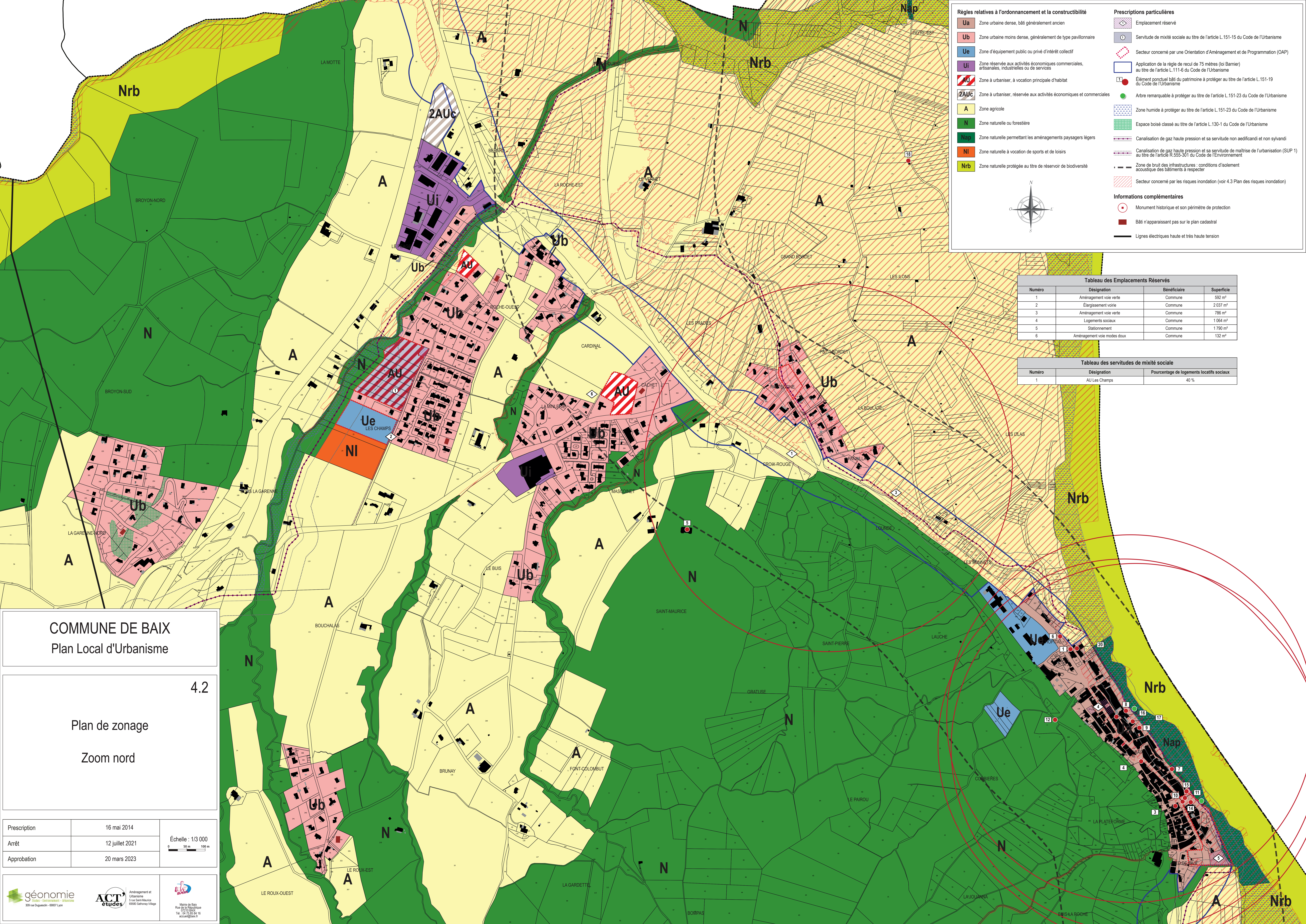




Ua

Zone urbaine dense, bâti généralement ancien

Ub

Zone urbaine moins dense, généralement de type pavillonnaire

Ue

Zone d'équipement public ou privé d'intérêt collectif

Ui

Zone réservée aux activités économiques commerciales, artisanales, industrielles ou de services

AU

Zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat

2AUc

Zone à urbaniser, réservée aux activités économiques et commerciales

A

Zone agricole

N

Zone naturelle ou forestière

Nap

Zone naturelle permettant les aménagements paysagers légers

NI

Zone naturelle à vocation de sports et de loisirs

Nrb

Zone naturelle protégée au titre de réservoir de biodiversité

Emplacement réservé

Servitude de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme

Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Application de la règle de recul de 75 mètres (loi Barriery) au titre de l'article L.111-6 du Code de l'Urbanisme

Élément ponctuel bâti du patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

Zone humide à protéger au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme

Espace boisé classé au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme

Canalisation de gaz haute pression et sa servitude non aedificandi et non sylvandi

Canalisation de gaz haute pression et sa servitude de maîtrise de l'urbanisation (SUP 1) au titre de l'article R.555-301 du Code de l'Environnement

Zone de bruit des infrastructures : conditions d'isolement acoustiques des bâtiments à respecter

Secteur concerné par les risques inondation (voir 4.3 Plan des risques inondation)

Informations complémentaires

Monument historique et son périmètre de protection

Bâti n'apparaissant pas sur le plan cadastral

Lignes électriques haute et très haute tension

N

O

E

S

Tableau des Emplacements Réservés			
Número	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement voie verte	Commune	592 m²
2	Élargissement voirie	Commune	2 037 m²
3	Aménagement voie verte	Commune	786 m²
4	Logements sociaux	Commune	1 064 m²
5	Stationnement	Commune	1 790 m²
6	Aménagement voies modes doux	Commune	132 m²

Tableau des servitudes de mixité sociale		
Número	Désignation	Pourcentage de logements locatifs sociaux
1	AU Les Champs	40 %

COMMUNE DE BAIX

Plan Local d'Urbanisme

4.2

Plan de zonage

Zoom nord

Prescription	16 mai 2014	Échelle : 1/3 000
Arrêt	12 juillet 2021	
Approbation	20 mars 2023	

géonomie

Urbanisme - Environnement - Bâtiment

309 rue Duguesclin - 69007 Lyon

ACT

études

Aménagement et Urbanisme

5 rue Saint-Maurice

69690 Saint-Jean-Vieljeux

Mairie de Baix

Rue du 24 Août 1914

Tél. : 04 78 85 54 16

accueil@baix.fr